

 <p>Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra</p> <p>Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC</p> <p>Office fédéral des routes OFROU Information et communication</p>		<p>Bureau d'information et de communication</p> <p>Rue de la Barre 2 1014 Lausanne</p>
--	---	---

Communiqué de presse

Date

28.01.10

Aménagements autoroutiers dans l'Ouest lausannois : désengorgement en vue

Le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures du Canton de Vaud et Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU), ont présenté aujourd'hui l'état d'avancement des projets autoroutiers dans l'Ouest lausannois, ainsi que leur impact sur le trafic régional. A notamment été évoqué le projet général du tronçon Ecublens – Villars-Ste-Croix avec la nouvelle jonction d'Ecublens, récemment lancé.

Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU), a informé sur l'étude qui vient d'être réalisée dans le cadre de la préparation du message relatif au programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales. A la suite de cette étude préliminaire, l'OFROU va établir ces prochaines années le projet général pour les mesures prévues sur le tronçon de l'A1 entre Ecublens et Villars-Ste-Croix, ainsi que pour la nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens à la hauteur de la Venoge.

Le tronçon autoroutier situé entre les échangeurs d'Ecublens et de Villars-Ste-Croix souffre, actuellement déjà, d'un manque de capacité, renforcé par les nombreux entrecroisements et l'hétérogénéité des vitesses. Selon les pronostics, on peut craindre un accroissement de trafic de quelque 30% d'ici 2030. L'infrastructure routière sera par conséquent complètement saturée. L'étude préliminaire menée par l'OFROU au cours de l'année 2009 recommande plusieurs mesures à réaliser pour pallier ces problèmes. Parmi les mesures préconisées figurent notamment l'aménagement d'une voie de débord au niveau de l'échangeur de Villars-Ste-Croix, ainsi que l'ajout de certaines voies et l'adaptation des voies d'entrée et de sortie de l'autoroute. Le coût de ce paquet de mesures, dont la réalisation est envisagée en deux étapes, est estimé à quelque 220 millions de francs.

A cela s'ajoutent quelque 80 millions de francs pour une nouvelle jonction à la hauteur de la Venoge qui doit, elle aussi, contribuer à soulager la jonction de Crissier. L'aménagement de cette nouvelle jonction nécessite également de réaliser de nouvelles voies de circulation dans l'échangeur d'Ecublens.

L'établissement du projet général et son approbation par le Conseil fédéral dureront au minimum trois ans. Il s'agira ensuite d'établir un projet définitif, soumis à l'enquête publique.

La Confédération est donc prête à se lancer dans le projet de la jonction d'Ecublens et les mesures nécessaires pour supprimer le goulet de Crissier. Le Canton de Vaud sera associé à ces études. La Confédération entame également les études de planification en vue de l'intégration du contournement autoroutier de Morges dans l'arrêté sur les routes nationales.

Réseau routier local désengorgé

A l'échelle du réseau routier cantonal, les enjeux sont également d'importance. La forte progression démographique de l'Ouest lausannois et le projet de développement de l'agglomération Lausanne-Morges péjoreront la mobilité routière dans une zone déjà saturée. La nouvelle jonction d'Ecublens permettra de désengorger le réseau routier local entre Ecublens, Bussigny et Crissier. Elle facilitera ainsi le développement des transports publics prévu dans cette zone.

Pour les entreprises sises dans les zones artisanales et industrielles d'Ecublens, de Denges et de Bussigny, cette nouvelle jonction offrira un accès beaucoup plus direct à l'autoroute, avec des économies en temps et des émissions de CO₂ réduites de plusieurs centaines de tonnes. Au final, la nouvelle jonction déléstera les communes avoisinantes d'une partie importante du trafic de transit et limitera les effets nuisibles de la route.

Le Conseil d'Etat vaudois salue la pertinence des mesures annoncées par la Confédération pour améliorer l'organisation du trafic autoroutier et d'agglomération dans l'Ouest lausannois. Il souligne également l'importance et les efforts consentis de part et d'autres pour développer parallèlement l'offre en transports publics, dans le cadre du projet d'agglomération comme sur la ligne ferroviaire Lausanne-Genève.

En novembre dernier, l'arrêté fédéral concernant le programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires était publié. Le Parlement se prononcera sur cet objet au printemps prochain.

En Suisse romande, la région de Crissier figure au rang des projets d'aménagement urgents de la première étape du programme d'élimination des goulets d'étranglement, soit le module 1. Quelque 120 millions pourraient être consacrés à la phase 1 de l'élimination de ce goulet. La 2^e phase des mesures permettant de résoudre les problèmes de trafic de Crissier à moyen ou à long terme est évaluée pour sa part à quelque 100 millions, prévus dans le module 2 du programme d'élimination des goulets d'étranglement.

Les mesures inscrites dans la variante retenue à la suite de l'étude préliminaire qui vient d'être réalisée sur cette zone de goulets sont donc réparties entre les deux premiers modules du programme d'élimination des goulets d'étranglement. L'objectif est de pouvoir réaliser au plus vite les mesures du module 1 ainsi que la nouvelle jonction d'Ecublens, indépendante du programme d'élimination des goulets d'étranglement.

À propos du programme d'élimination des goulets d'étranglement :

<http://www.astra.admin.ch/dokumentation/00109/00113/00491/index.html?lang=fr&msg-id=30041>

Contacts / Renseignements :

Service de presse de l'OFROU, 031 324 14 91

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01